

# Arguments médias pour les militants

7 juin 2016

n° 2

*Penser à saluer les militant-e-s et salarié-e-s engagé-e-s dans le mouvement.*

**La CGT serait contre les accords d'entreprise et ne veut pas rediscuter de la loi alors qu'il y a des droits nouveaux pour les salarié-e-s (ex. CPA...).**

Réaffirmer que la CGT n'est pas opposée aux accords d'entreprises, on en signe beaucoup (85 %), à condition qu'ils permettent d'améliorer les conditions de travail, les rémunérations ou encore les actions sociales pour les salarié-e-s. C'est pourquoi nous voulons donner un tout autre sens à l'article 2 que celui de la perte des garanties collectives et l'alignement des entreprises sur le moins disant social. Nous avons des propositions en termes de loyauté des négociations, de droits pour les IRP et les salarié-e-s que nous mettons sur la table avec notre Code du travail du 21<sup>e</sup> siècle.

**Si la loi est retirée que fait-on de la Garantie Jeunes ?**

La Garantie Jeunes a été obtenue par la mobilisation. C'était une revendication de la CGT. Mais elle n'a rien à voir avec le Code du travail.

Il suffit au gouvernement de l'inclure dans le projet de loi « Égalité et citoyenneté » ou la publier par décret.

**Propos de Gattaz, Medef**

Pierre Gattaz a montré le vrai visage d'un patronat rétrograde et irresponsable en insultant la CGT, première organisation syndicale de ce pays.

À travers le CGT, il a ciblé, tous les salarié-e-s, les jeunes, les privé-e-s d'emploi et les retraité-e-s mobilisé-e-s massivement depuis plus de trois mois pour conserver un Code du travail pour tous et gagner de nouveaux droits.

En utilisant, à l'égard de la CGT, des mots aussi violents que « voyous et terroristes », dans le journal *Le Monde* daté du 30 mai 2016, il a clairement franchi la ligne rouge !

Inadmissible d'utiliser de tels propos, mots qui renvoient à la violence des attentats meurtriers survenus en France en janvier et novembre 2015.

La CGT poursuit Pierre Gattaz en justice.

La CGT attend également de tous les élu-e-s de la République et du gouvernement qu'ils réagissent de manière claire et sans ambiguïté à ces déclarations inadmissibles.

---

## **Mensonges El Khomri**

La ministre Myriam El Khomri, qui s'exprimait sur les ondes, n'a rien fait d'autre que de s'inscrire dans cette même campagne de dénigrement en se contentant de mettre dos à dos la CGT et le Medef. Si elle juge « scandaleux » les propos de Pierre Gattaz, elle met sur le même plan les mots utilisés par le secrétaire général de la CGT.

Et de rajouter de l'huile sur le feu :

Alors que la CGT a découvert le projet de loi dans la presse, qu'elle demande depuis des mois la tenue d'un réel dialogue social, que les sept organisations de salarié-e-s et de jeunesse attendent une entrevue avec le Président de la République, à ce jour non accordée, la ministre du Travail et du Dialogue social a choisi elle, le mensonge et la confrontation.

Elle prétend, en effet, que la CGT a refusé de la rencontrer à de multiples reprises en amont de la présentation de son projet de loi travail.

---

## **CGT : Retrait projet de loi ou Suspension**

Depuis le début de la mobilisation, la CGT est sur le retrait du projet de loi et la proposition de nouveaux droits pour les salarié-e-s avec son projet de Code du travail du 21<sup>e</sup> siècle.

Ce n'est pas ce qui a été retenu.

À ce stade du conflit, la question de la négociation est mise en avant.

La CGT réaffirme sa disponibilité pour négocier et elle a des propositions concrètes pour les salarié-e-s.

C'est le gouvernement qui doit prendre une décision de suspension pour de véritables négociations .

---

## **Petites entreprises**

Beaucoup de TPE et PME sont contre ce projet de loi. Les patrons de ces entreprises ayant bien compris qu'il serait impossible pour eux de s'aligner dans une telle logique de dumping social.

Par ailleurs, le 31 mai, au congrès de l'association des maires de France, le maire d'une petite commune indiquait dans une interview que la forte baisse des subventions aux communes pèse sur leur capacité à faire travailler des petites et moyennes entreprises puisqu'ils ne peuvent plus ou peu engager des travaux.

---

## **Appel de Valls à Philippe Martinez**

Appel d'une dizaine de minutes à tous les responsables syndicaux (pas seulement ceux engagés dans la mobilisation).

Cet appel constitue le premier contact avec le gouvernement depuis le début de la mobilisation. Reste à voir s'il se traduit concrètement par une ouverture de dialogue.

---

## **Référendum en entreprises**

Une image à rétorquer : c'est comme si la droite qui a été minoritaire dans son vote à l'assemblée nationale, comme elle représente 30 %, impose un référendum à L'Assemblée !

Qu'en dirait le gouvernement ?

---